

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.1126
24 février 2009

FRANÇAIS

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA MILLE CENT VINGT-SIXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le mardi 24 février 2009, à 10 h 10

Président: M. Chitsaka CHIPAZIWA (Zimbabwe)

Le PRÉSIDENT (parle en anglais): Je déclare ouverte la 1126^e séance plénière de la Conférence du désarmement. J'ai un orateur inscrit pour aujourd'hui. Je donne la parole à l'Ambassadeur de la Fédération de Russie.

M. LOSHCHININ (Fédération de Russie) (parle en russe): Monsieur le Président, je tiens à vous féliciter de votre accession à cet important poste de responsabilité et je vous adresse, à vous-même et à tous les membres de la délégation zimbabwéenne, tous mes vœux de succès dans l'exécution de votre tâche.

Dans cet effort concerté, vous pouvez compter sur la coopération et l'appui de la délégation de la Fédération de Russie. Nous tenons aussi à remercier la délégation du Viet Nam qui a exercé précédemment la fonction de président de la Conférence du désarmement avec un grand sens de l'organisation et de manière très productive.

Monsieur le Président, vos prédécesseurs à ce poste, agissant au nom de l'Équipe des six Présidents et de concert avec le Secrétaire général de notre instance, ont adressé une lettre aux capitales des États membres de la Conférence pour inviter les représentants des dirigeants de ces États à prendre la parole devant la Conférence dans le cadre du débat de haut niveau. Cette proposition a été étudiée avec beaucoup d'attention à Moscou. La délégation russe attache une grande importance aux activités de la Conférence du désarmement, unique instance au monde de négociation dans ce domaine.

À ce sujet, notre Ministre des affaires étrangères devrait être à Genève l'après-midi du 6 mars et il aimerait prendre la parole devant la Conférence. Dans sa déclaration, il prévoit d'aborder les problèmes pertinents de sécurité internationale et les questions de contrôle des armements, de désarmement et de non-prolifération et d'exposer aux membres de la Conférence les vues de la Fédération de Russie sur les moyens de régler ces questions.

Malheureusement, le programme du Ministre ne lui permet de prendre la parole devant la Conférence que le matin du 7 mars. Il convient d'ajouter que, peu après midi, il doit rentrer à Moscou. Nous savons bien évidemment que c'est un samedi et que l'organisation d'une telle réunion pourrait être problématique pour les délégations et pour le secrétariat de la Conférence. Cependant, je tiens à insister sur le fait que c'est réellement la seule possibilité qu'a le Ministre d'être avec nous, le matin du 7 mars. Nous comptons sur votre compréhension et votre appui à cet égard.

Monsieur le Président, compte tenu de ce qui précède, je voudrais vous demander, à vous, à nos collègues et au Secrétaire général de la Conférence du désarmement, d'organiser et de tenir une séance plénière qui pourrait commencer le 7 mars à 10 h 30 et, bien évidemment, de faire en sorte que les États membres et les observateurs à la Conférence du désarmement en soient officiellement informés comme il convient et en temps voulu.

Une fois de plus, je tiens à vous demander d'appuyer cette demande.

Le PRÉSIDENT (parle en anglais): Je remercie l'Ambassadeur de la Fédération de Russie pour ses mots aimables adressés à la présidence et pour sa déclaration.

(Le Président)

Une délégation souhaite-t-elle le prendre la parole à propos de cette déclaration? Cela ne semble pas être le cas.

Puis-je demander aux délégations d'examiner la demande formulée par la Fédération de Russie pour que nous tenions une séance le 7 mars à 10 h 30. Une délégation souhaite-t-elle formuler des objections ou puis-je considérer que nous écouterons le distingué Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie? Je remercie vivement toutes les délégations.

Il en est ainsi décidé.

Je donne maintenant la parole au Secrétaire général de la Conférence.

M. ORDZHONIKIDZE (Secrétaire général de la Conférence du désarmement et Représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies) (parle en anglais): Le secrétariat informera bien évidemment chacune des délégations de l'heure et du lieu de l'événement. Je pense que ce sera dans cette salle, à l'heure fixée, c'est-à-dire à 10 h 30. Ceci n'aura pas d'incidences financières pour l'ONU puisque la Conférence n'utilise pas tout le temps qui lui est alloué pour ses séances. C'était déjà le cas l'année dernière et l'année d'avant. C'est le cas cette année. Il ne devrait donc y avoir aucune difficulté financière. Ceci rentre dans le cadre du budget alloué à la Conférence.

Le PRÉSIDENT (parle en anglais): Je vous remercie vivement de votre déclaration, Monsieur le Secrétaire général.

Une délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade? Cela ne semble pas être le cas.

Nos travaux sont ainsi achevés pour aujourd'hui. La présente séance plénière sera suivie dans cinq minutes du débat informel sur les points 1 et 2 de l'ordre du jour, tenu sous la direction de l'Ambassadeur Manfredi.

La prochaine séance plénière officielle aura lieu le jeudi 26 février à 10 heures dans cette même salle.

La séance est levée à 10 h 20.
